



## Compte Rendu de la réunion du Comité d'Entreprise du 23 septembre 2013

La composition de l'assemblée était la suivante :

<b>Représentants de la Direction</b>	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Pascal Aigouy, Collaborateur de la Présidente
<b>Représentants du Personnel</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Olivier Martinez, Secrétaire	Myriam Combes
Bernard Clarysse, Trésorier (excusé)	André Saillart (excusé)
Julie Athanassiadis, Trésorier adjoint	Olivier Causse
Carl Van Baelen	Géraldine Saint-Upéry
Thierry Viard	Aurore Weiss

### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation des comptes-rendus des CE du 29 juillet 2013 et du 26 Aout 2013.
- 2) Augmentation au Mérite : Précisions sur les augmentations au Mérite pour 2013 et les promotions des départements 7213, 7215, 7218 – Information
  - Augmentation globale (Mérite + promotions + lump sums).
  - Augmentation moyenne des promus.
  - Augmentation globale avec promotion comptés à 0%.
  - Augmentation globale avec les effectifs promus enlevés.
- 3) Evaluation des performances : répartition du rating (nine box) – Information.
- 4) Statut sur la situation des salariés licenciés pour motif économique après l'accompagnement de BPI – Information.
- 5) Orientations de la formation professionnelle – Information & Consultation – suite.
- 6) Apprentissage dans l'entreprise – Information & Consultation.



**ON Semiconductor**

7) Conditions d'accueil en stage des jeunes en première formation technologique ou professionnelle – Information

Conditions d'accueil et conditions de mise en œuvre de la formation reçue par les élèves pour les périodes obligatoires en entreprise prévues dans les programmes des diplômes de l'enseignement technologique ou professionnel – Information & Consultation.

8) Précisions sur l'ouverture du site pour la période de fin d'année – Information.

Il y a une question DP.

Questions Diverses.



## Approbation des comptes-rendus des CE du 29 juillet 2013 et du 26 aout 2013 :

Les comptes-rendus des réunions du CE du 29 juillet 2013 et du 26 aout 2013 sont approuvés.

### Augmentation au Mérite : Précisions sur les augmentations au Mérite pour 2013 et les promotions des départements 7213, 7215, 7218 – Information

La présentation de la direction est disponible sur le site du CE.

Département	7213	7215	7218
Augmentation globale (%)	2.99	3.02	3.16
Augmentation moyenne des promus (%)	5.65	4.67	5
Augmentation globale avec promotions comptés à 0% (%)	1.97	1.75	2.45
Augmentation globale avec les effectifs promus enlevés (%)	2.4	2.4	2.86

Les élus du CE font à nouveau remarquer que l'augmentation moyenne des promus est faible. Un promu est quelqu'un qui a été reconnu pour ses bonnes performances sur plusieurs années. La promotion s'accompagne d'un changement de grade et / ou de responsabilités.

Les élus remarquent que l'écart d'augmentation moyenne entre une personne ayant une promotion et une personne ayant une bonne performance est très faible. Ceci n'incite pas les employés à la recherche de responsabilités supplémentaires.

Les élus demandent des précisions sur le budget promotion. Carolina répond qu'il n'y a pas de budget promotion dédié pour APG. L'augmentation des promus est prise dans l'enveloppe globale des augmentations au mérite.

Les élus font aussi remarquer que pour les départements 7213 et 7215, les résultats sont identiques alors que les managers respectifs ont géré le budget mérite / promotions différemment.

Carolina souhaite que l'an prochain les promotions soient gérées de façon identique pour tous les départements des entités françaises.



## Evaluation des performances : répartition du rating (nine-box) - Information

La direction présente la répartition du rating uniquement sur un axe :

Rating Year 2012	Répartition des effectifs	pourcentage
ratings 1-2-3	19	18%
ratings 4-5-6	82	79%
ratings 7-8-9	3	3%
Grand Total	104	100%

De leur côté les élus souhaitent voir la répartition au niveau des 9 cases de la nine-box. Ce point est donc remis à l'ordre du jour du prochain CE ordinaire (28 octobre 2013).

Thierry fait remarquer que la 9-box est un très bon outil pour faire une gestion prévisionnelle des promotions et ainsi en prévoir le budget.

### **Statut sur la situation des salariés licenciés pour motif économique après accompagnement de BPI - Information**

La direction nous présente le statut actuel des salariés partis en 2011, 2012 et 2013. La présentation est disponible sur le site du CE.

### **Orientations de la formation professionnelle – Information & Consultation - suite**

Suite à la présentation faite lors du CE ordinaire du 26 aout 2013 et de la communication faites par les ressources humaines à l'ensemble des salariés, les élus donnent à l'unanimité un avis favorable.



ON Semiconductor

## **Apprentissage dans l'entreprise – Information & Consultation**

Il n'y a pas actuellement de contrat d'apprentissage dans l'entreprise.

### **Conditions d'accueil en stage des jeunes en première formation technologique ou professionnelle – Information**

### **Conditions d'accueil et conditions de mise en œuvre de la formation reçue par les élèves pour les périodes obligatoires en entreprise prévues dans les diplômes de l'enseignement technologique ou professionnel – Information & Consultation**

Les élus n'ont pas de remarques particulières. La présentation de la direction est présente sur le site du CE.

Les élus donnent à l'unanimité un avis favorable.

### **Précisions sur l'ouverture du site pour la période de fin d'année – Information**

Après discussion, les élus sont d'accord avec le principe d'une fermeture du 24 décembre 2013 au soir jusqu'au 2 janvier 2014 au matin.

Toulouse le 23 septembre 2013,

Yolande De Busschop

Présidente

Olivier Martinez

Secrétaire

Nom	date de sortie	Statut à la fin de l'accompagnement par BPI ou statut actuel pour les salariés en cours d'accompagnement
Bruno Beyron	26-Aug-12	Mission de chef de projet de long terme en portage salarial pour une entreprise aéronautique et création d'activité de formateur sous le statut de SASU ( Société par Action Simplifiée Unipersonnelle)
Christel Moreau	26-Feb-12	Embauche en Contrat à durée indéterminée à compter du 20 février 2012 en qualité de Chef de Projet international chez un équipementier automobile
Crystal Zins-Lam	17-Dec-12	Embauche en Contrat à durée indéterminée à compter du 13 mai 2013 en qualité de Responsable d'une plateforme de software, dédiée au secteur des télécommunications
Madeleine Prando	5-Jul-12	Pas d'accompagnement de BPI - droits à la retraite
Martine Safon	26-Aug-12	Formation de coordinatrice de formation (5 mois) avec validation du CQPM - contrat à durée déterminée de 2 mois (juillet et août 2013) en qualité de Technicien paye
Patrick Gueulle	26-Aug-12	En recherche d'emploi - indemnisé par pôle emploi
Edmond Gallard	26-Aug-14	Pas d'accompagnement de BPI - peut faire valoir ses droits à la retraite
Hubert Grandry	5-Sep-13	N'a pas souhaité l'accompagnement de BPI - en recherche d'emploi
Frédéric Maricourt	5-Sep-13	En cours d'accompagnement chez BPI - plusieurs entretiens - en attente d'une réponse
Philippe Soum	27-Nov-13	En cours d'accompagnement chez BPI - projet de création d'entreprise dans le domaine de l'immobilier
Dominique Omet	6-May-13	Pas d'accompagnement de BPI - droits à la retraite
Pierre-Axel Berland	18-Aug-13	Pas d'accompagnement de BPI - indemnisé par pôle emploi avant de faire valoir ses droits à la retraite

# Les stagiaires en 2013

- **Un stagiaire dans le département Test : 3 mois**
- **Un stagiaire dans le département Design : 6 mois**
- **Un stagiaire dans le département Applications : 6 mois**
- **deux stagiaires dans le département Marketing : 6 mois**

# Les écoles

- INP (Institut national polytechnique) de Grenoble
- INPT (ENSEEIH)
- INSA de Toulouse
- RMS ( Reims Management School)
- IE Business School (Madrid) -Management

# Statut du stagiaire

- Il n'a pas de statut salarié et n'est pas comptabilisé dans les effectifs
- 35 heures par semaine - Pas de RTT ni de congés
- Soumis au Règlement Intérieur et aux horaires en vigueur
- gratification variable en fonction de l'école et de l'année d'étude avec un minimum de 750 € - exonération de charges sur 436.05 €.
- Accès et participation de l'employeur à la cantine dans les mêmes conditions que les salariés
- Accompagnement du CIL pour trouver un logement

# Résultat du Mérite 2013

- ❖ Sur un effectif de 110 personnes :
  - 104 salariés sont éligibles au Mérite
  - 6 salariés ne sont pas éligibles pour les motifs suivants :
    - ❑ Salarié embauché après le 1er octobre 2012 : 1
    - ❑ Salariés en préavis de licenciement : 5
  
- ❖ Le pourcentage des augmentations et des primes attribuées au titre du Mérite représente 2.71 % de la masse salariale dont :
  - ❑ Augmentations du salaire de base : 2.42%
  - ❑ Primes (lump sum) : 0.29%
  
- ❖ Sur les 104 salariés éligibles, 4 n'ont pas reçu d'augmentation au Mérite mais ont bénéficié d'une **promotion** (changement de grade) avec une augmentation de salaire moyenne de **4.75%**.

## Résultats du Mérite par coefficient

Coefficient	Femmes		Hommes		Total pourcentage des augmentations	Total Effectifs
	pourcentage des augmentations	Effectifs	pourcentage des augmentations	Effectifs		
270			2.45%		2.45%	
335	2.68%		2.00%		2.51%	
I-92	2.80%		3.20%		3.00%	
2A-100			2.45%		2.45%	
2A-108	3.00%		4.35%		3.90%	
2B-114	3.66%		2.87%		3.32%	
2B-120	2.90%		3.20%		3.05%	
2B-125	4.35%		3.14%		3.29%	
2C-130	2.25%		2.76%		2.68%	
2C-135	2.93%		2.40%		2.48%	
3B-180	2.40%		2.44%		2.43%	
3C-240	4.37%		2.62%		2.91%	
Grand Total	3.06%	23	2.61%	81	2.71%	104

## Résultat du Mérite par rapport à la performance et à la situation dans l'échelle des salaires

Pourcentage d'augmentation			
Performance - rating	above Midpoint ON grade	below Midpoint ON grade	Grand Total
1		0.00%	0.00%
2	2.49%	5.35%	3.76%
3	2.26%	2.99%	2.58%
4	2.92%	4.33%	3.57%
5	2.84%	2.84%	2.84%
6	1.88%	2.38%	2.04%
7	1.25%		1.25%
8		0.00%	0.00%
Grand Total	2.52%	3.05%	2.71%

# Résultat du Mérite par rapport à l'âge et au sexe

Age par tranche	Femmes	Hommes	Grand Total
< 30 ans		2.45%	2.45%
< 35 ans	3.66%	3.99%	3.89%
< 40 ans	3.55%	2.61%	2.77%
< 45 ans	2.95%	2.24%	2.45%
< 50 ans	3.24%	2.43%	2.64%
< 55 ans	2.50%	2.33%	2.36%
< 60 ans	1.00%	2.48%	2.28%
<65 ans	3.60%	2.22%	2.57%
Grand Total	3.06%	2.61%	2.71%

## Répartition du rating pour l'année 2012

Rating Year 2012	Répartition des effectifs	pourcentage
ratings 1-2-3	19	18%
ratings 4-5-6	82	79%
ratings 7-8-9	3	3%
Grand Total	104	100%

## Augmentations globales : Mérite + « Lump Sums » + promotions

Pourcentage moyen des augmentations / Lump Sums/ Promotions		
Département	pourcentage	effectifs
7141	2.73%	2
7213	2.99%	33
7215	3.02%	11
7218	3.16%	7
7261	3.10%	7
8101	2.00%	6
8106	2.39%	4
8110	3.49%	2
8114	2.67%	3
8125	3.03%	3
8145	3.78%	3
8181	2.39%	7
8186	3.00%	2
9401	2.63%	2
9402	3.32%	4
Dpts avec un seul salarié	2.61%	8
<b>Grand Total</b>	<b>2.89%</b>	<b>104</b>

## Augmentation moyenne des promotions

Département	moyenne des augmentations	effectifs
7213	5.65%	6
7215	4.67%	3
7218	5.00%	1
Grand Total	5.29%	10

## Augmentations au Mérite - sans les promotions

Pourcentage moyen avec les promotions du Dpt 7213 incluses (6 personnes) - tableau présenté en juin		
Département	Pourcentage des augmentations	Effectifs
7141	2.73%	2
7213	2.99%	33
7215	1.75%	11
7218	2.45%	7
7261	3.10%	7
8101	2.00%	6
8106	2.39%	4
8110	3.49%	2
8114	2.67%	3
8125	3.03%	3
8145	3.78%	3
8181	2.39%	7
8186	3.00%	2
9401	2.63%	2
9402	3.32%	4
Dpts avec un seul salarié *	2.61%	8
Grand Total	2.71%	104

Pourcentage moyen sans les promotions		
Département	Pourcentage des augmentations	Effectifs
7141	2.73%	2
7213	1.97%	33
7215	1.75%	11
7218	2.45%	7
7261	3.10%	7
8101	2.00%	6
8106	2.39%	4
8110	3.49%	2
8114	2.67%	3
8125	3.03%	3
8145	3.78%	3
8181	2.39%	7
8186	3.00%	2
9401	2.63%	2
9402	3.32%	4
Dpts avec un seul salarié *	2.61%	8
Grand Total	2.38%	104

\* Départements inclus : 6051-7142-7188-7225-7283-8209-8217-8501

## Augmentation globale sans les salariés qui ont reçu une promotion

Département	pourcentage d'augmentation	Effectifs
7141	2.73%	2
7213	2.40%	27
7215	2.40%	8
7218	2.86%	6
7261	3.10%	7
8101	2.00%	6
8106	2.39%	4
8110	3.49%	2
8114	2.67%	3
8125	3.03%	3
8145	3.78%	3
8181	2.39%	7
8186	3.00%	2
9401	2.63%	2
9402	3.32%	4
Dpts avec un seul salarié	2.61%	8
<b>Grand Total</b>	<b>2.63%</b>	<b>94</b>